



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Baccalauréat Professionnel
Accompagnement Soins et Services à la Personne
ÉPREUVE E2 : Analyse de situation(s) professionnelle(s)

SESSION 2016

SUJET

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 5 pages ;
- d'un dossier technique de 13 pages.

Ce sujet comporte 1 annexe à rendre avec la copie (page 5).

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions, en précisant le numéro des questions.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : 1606-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/5

Le foyer d'hébergement « Les Acacias » est un établissement destiné à l'accompagnement d'adultes présentant une déficience intellectuelle légère ou un handicap physique. Le foyer accueille cinquante hommes et femmes âgés de 20 à 60 ans.

Le projet d'établissement est basé sur plusieurs principes qui sont : la socialisation, l'autonomisation et la bienveillance.

L'accompagnement des résidents dans leur vie quotidienne par l'équipe pluridisciplinaire, présente 24h/24, est une des priorités de cette structure.

Certains résidents travaillent à l'ESAT « Les Tomelles » spécialisé dans les travaux de jardinage et de vente de végétaux.

Au cours de la transmission hebdomadaire, il a été demandé à l'équipe de porter une attention particulière à Sophie P., âgée de 24 ans et à Paul C., âgé de 35 ans.

Sophie est accueillie au foyer depuis deux ans. Elle a noué une relation avec un jeune homme du centre et souhaite être accompagnée dans le choix d'une méthode de contraception. Elle aspire à vivre de façon autonome dans un appartement hors du foyer. Elle est accompagnée dans ce projet par l'équipe pluridisciplinaire.

Paul réside au foyer depuis 3 mois.

La conseillère en économie sociale familiale accompagne Paul dans ses démarches auprès de la MDPH, afin de faire valoir ses droits et prestations, et notamment la prestation de compensation du handicap (PCH). Le plan personnalisé de compensation est établi lors de cette demande.

L'infirmière constate, au moment de la toilette, d'importantes diarrhées ; elle le questionne sur la gestion de sa maladie coéliqua. Il dit manger des sucreries et des gâteaux pré-emballés ; il a des difficultés à s'adapter à son nouveau cadre de vie.

BCP ASSP	Code : 1606-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2/5

1. Sophie

35 points

- 1.1 Indiquer deux conséquences de la toxoplasmose sur le fœtus et quatre moyens de prévention spécifique de cette pathologie.
- 1.2 Définir la notion de handicap ; caractériser le type de handicap de Sophie.
- 1.3 Indiquer trois moyens de prévention de ce type de handicap et justifier leur intérêt.
- 1.4 Indiquer deux moyens de contraception qui pourraient être proposés à Sophie ; en présenter les principes d'action.
- 1.5 Compléter le schéma de l'appareil présenté en annexe 1 et préciser les lieux d'action des moyens de contraception proposés.
- 1.6 Décrire le cycle ovarien, puis le cycle utérin.
- 1.7 Expliquer l'effet de la curatelle sur la décision de Sophie de prendre une contraception.
- 1.8 Différencier surpoids et obésité. Préciser l'état pondéral de Sophie. Indiquer les conséquences à long terme de son état pondéral. Proposer des moyens de prévention.
- 1.9 Énoncer quatre facteurs qui concourent à mettre en valeur les préparations culinaires.
- 1.10 Mettre en relation le principe de distribution de la liaison chaude et les contraintes réglementaires.
- 1.11 Expliquer l'interdépendance des facteurs intervenant dans les opérations de nettoyage et l'illustrer par un exemple.
- 1.12 Justifier deux mesures simples à mettre en place pour améliorer le confort acoustique de l'appartement actuel de Sophie.

BCP ASSP	Code : 1606-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3/5

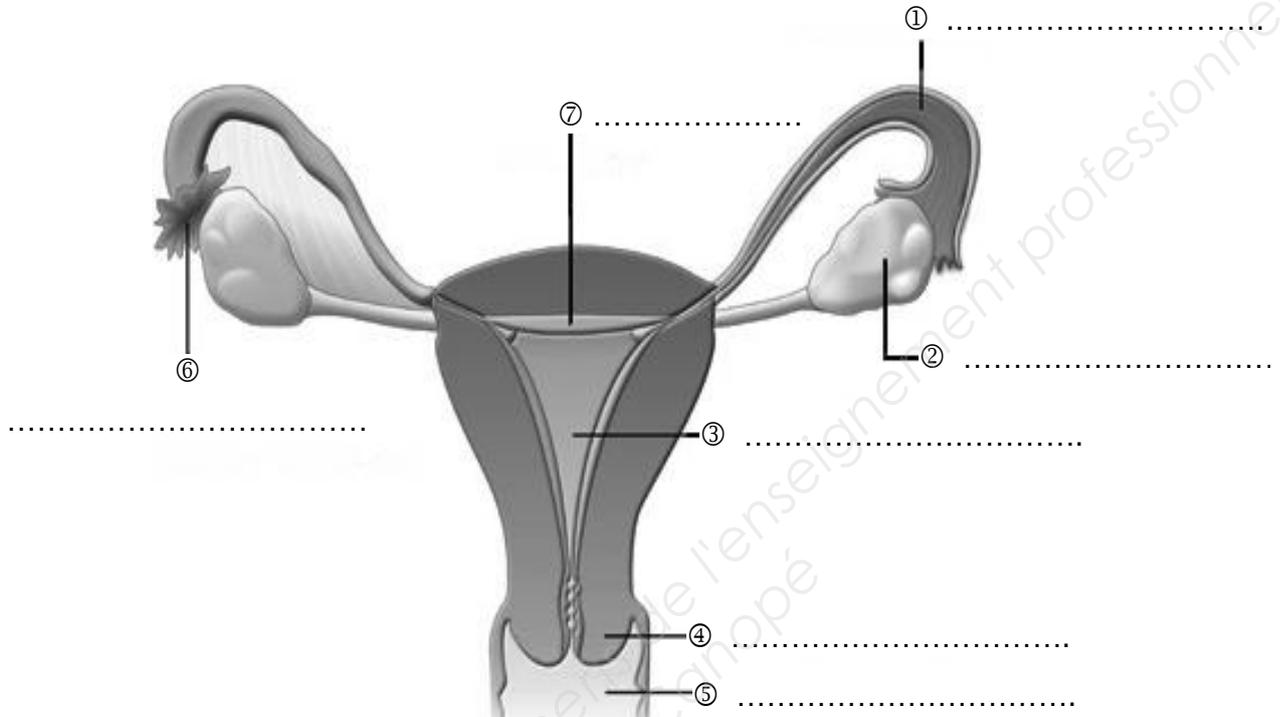
2. Paul

45 points

- 2.1 Caractériser le type de handicap de Paul et énoncer les conséquences sur sa vie quotidienne et sociale.
- 2.2 Différencier dans leur fonctionnement les nerfs moteurs, les nerfs sensitifs et les nerfs mixtes.
- 2.3 Énoncer trois actions de sécurité à mettre en œuvre lors de l'installation de Paul au fauteuil roulant et les justifier.
- 2.4 Analyser les réactions de l'entourage de Paul face à son handicap.
- 2.5 Énumérer deux missions de la MDPH et quatre de la CDAPH.
- 2.6 Justifier la mesure à respecter en cas d'intolérance au gluten et énoncer les conséquences nutritionnelles en cas de non-respect.
- 2.7 Énoncer les règles générales de sécurité et d'hygiène à appliquer en restauration collective pour la préparation, le rangement des produits alimentaires. Préciser des précautions visant à limiter les risques d'allergie et d'intolérance).
- 2.8 Définir la diarrhée et énoncer deux conséquences potentielles sur l'état de santé de Paul.
- 2.9 Indiquer les mesures à respecter concernant les repas de Paul dans le cas de l'épisode diarrhéique.
- 2.10 Présenter le mécanisme d'apparition de l'escarre et énoncer quatre facteurs favorisant un risque d'escarre chez Paul.
- 2.11 Caractériser et justifier le régime hyperprotidique prescrit.
- 2.12 Expliquer et illustrer par un exemple les liens professionnels existant entre les personnels du foyer « Les Acacias ».
- 2.13 Préciser les différentes modalités des transmissions entre les personnels du service et justifier les intérêts de chacune.
- 2.14 Définir le projet de vie et citer deux freins à la mise en place du projet de vie de Paul.

BCP ASSP	Code : 1606-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4/5

Annexe 1 - A RENDRE AVEC LA COPIE



Source : hpsj.fr

Titre :

BCP ASSP	Code : 1606-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5/5